



COMMUNIQUE DE PRESSE
MARDI 30 JUILLET 2019

Loup : fusils partout, biodiversité nulle part

L'[arrêté du 26 juillet 2019 portant sur les possibilités de destruction de loups](#)* vient donner un nouveau cadre aux mesures de gestion de cette espèce protégée. Comme déjà exprimé, France Nature Environnement s'oppose à ces nouvelles dispositions démagogiques, dangereuses pour la population du loup et contre-productives sur le plan de la coexistence.

En autorisant la destruction de 100 loups, le gouvernement a voulu frapper les esprits. Il ne fait que frapper de façon indiscriminée une espèce protégée, au mépris de ses propres discours sur l'importance de la préservation de la biodiversité.

En optant pour cette gestion "politique" de la présence du loup, au détriment d'une approche zootechnique équilibrée, le gouvernement accroît le cynisme avec lequel il gère ce dossier. Cette attitude est aberrante, aveugle et lâche.

Aberrante car elle ne règle rien sur le fond, tant que le gouvernement n'aura pas décidé de contrôler l'effectivité de la mise en place de moyens de protection avant d'autoriser des tirs : laissés dans les mêmes conditions de vulnérabilité, les 5 % de troupeaux qui concentrent plus de 50% des attaques continueront à connaître des dommages. La vérification et le suivi du déploiement de moyens de protection est un impératif, que nous demandons depuis des années.

Aveugle car en agissant de la sorte le gouvernement ne construit aucunement les conditions d'une coexistence avec cette espèce : il donne le signal que le seul moyen de prévention des dommages est la destruction d'individus, et non la mise en œuvre et l'amélioration, par expérimentation, de moyens de protections efficaces. Les possibilités d'autorisation de destruction d'individus existent bien et peuvent être employées, à condition d'avoir préalablement protégés les troupeaux concernés.

Lâche car au lieu d'assumer les engagements de la France et la responsabilité de notre espèce dans la coexistence avec les autres, le gouvernement reprend les schémas les plus simplistes des organisations anti-loups, en visant non pas un équilibre entre protection et possibilité de destructions d'individus, mais

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.

en privilégiant les tirs et en n'assumant de fait pas la légitimité de la présence de cette espèce dans notre pays.

Sur le fond, en décidant l'autorisation de destruction de plus de 18 % de la population présente, sans même tenir compte des destructions illégales, le gouvernement prend le risque d'une régression numérique et géographique de l'espèce selon les études de ses propres services, contrairement aux engagements qu'il a pris dans le "Plan national loup". Il passe d'une logique de protection des troupeaux à une politique de contingentement de l'espèce qui s'apparente à une chasse à cette espèce protégée.

La France est le pays d'Europe où le montant des aides et indemnisations liées à la présence du loup est le plus élevé (de 8 à 20 fois plus), sans qu'aucune vérification de leur emploi ne soit effectuée. Il est celui où le nombre de victimes par rapport au nombre de loups présents est le plus élevé. Il est également celui où le plus grand nombre d'abattage de loups est autorisé. Ne cherchez pas l'erreur : cela est le résultat concret de la démagogie avec lequel ce dossier est conduit. Cela coûte beaucoup, ne produit pas d'effets, et le gouvernement s'en moque puisque la seule à pâtir concrètement de cette situation est la population de loups.

* Arrêté [du 26 juillet 2019 portant expérimentation de diverses dispositions en matière de dérogations aux interdictions de destruction pouvant être accordées par les préfets concernant le loup](#)

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.